

ONU : Les objectifs de développement durable – Informations et conseils pour les organisations de volontaires

La présente brochure fait partie de la documentation élaborée dans le cadre du projet «agenda pour l'après 2015 (post-2015)» du programme VNU, dont l'objectif était de défendre la place du volontariat dans le processus de réflexion pour l'après-2015. Ce projet a permis au programme VNU de contribuer aux travaux d'élaboration d'un nouveau programme de développement pour l'après-2015 engagés à l'échelle du système des Nations Unies, tout en soulignant la contribution spécifique que le volontariat apporte au développement durable, en coordination étroite avec les parties prenantes nationales et internationales.

(...)

La brochure est disponible ici : http://www.volunteeractioncounts.org/images/post2015/Downloadcenter/UNV%20QA%20on%20SDGs_web_F.pdf

Guide de promotion du

volontariat au sein des États et gouvernements membres de la Confejes (Conférence des Ministres de la Jeunesse de la Francophonie)

Le volontariat offre l'occasion aux jeunes de s'investir dans des activités utiles pour la collectivité, de façon bénévole. Le bénévole est la ressource la plus importante qu'aient les organisations communautaires. Cette aptitude et cette attitude des jeunes à travailler volontairement et bénévolement pour l'enrichissement et l'épanouissement de leur communauté constituent un atout précieux dans nos pays membres du Sud. La CONFEJES, dans sa mission de promotion de la jeunesse dans notre espace commun, a conçu le présent guide afin de permettre aux États et gouvernements membres, aux partenaires et organisations des volontaires de disposer d'un outil pédagogique simple pour mobiliser nos jeunes et les engager dans le grand chantier de construction de leur indépendance économique, sociale et culturelle.

(...)

Le guide est disponible ici : <http://www.confejes.org/wp-content/uploads/2015/02/guide-de-promotion-du-volontariat-au-sein-des-etats-et-gouvernements-membres-de-la-confejes.pdf>

Stratégie jeunesse de la Francophonie 2015 – 2022 : La jeunesse francophone au cœur d'un développement humain durable

Dans les pays en développement membres de la Francophonie, les enfants et les jeunes constituent la majorité de la population, ce qui témoigne du dynamisme de leur démographie. Cela est particulièrement vrai en Afrique subsaharienne: d'ici 2050, les projections démontrent que la population de jeunes des pays francophones de la région sera multipliée par plus de quatre fois, passant de 84 millions à 276 millions. 85% des francophones se situeront alors en Afrique. Les jeunes eux-mêmes constituent le principal atout de cette stratégie. En effet, on note de plus en plus, au Sud comme au Nord, l'engagement croissant des jeunes dans des organisations, des associations diverses et des mouvements alternatifs.

La stratégie est disponible ici : http://jeunesse.francophonie.org/sites/default/files/sommet_xv_strategie_jeunesse_2015_2022_vf.pdf

Stratégie du PNUD pour la jeunesse 2014-2017 –

Autonomisation des jeunes pour un avenir durable

Le PNUD voit dans la jeunesse une force positive capable de susciter des changements transformateurs. La génération de jeunes la plus importante de l'histoire fait face à des défis, mais aussi à des opportunités sans précédent pour le développement humain durable. La jeunesse représente 60 pour cent ou plus de la population dans beaucoup de pays de programme de l'agence. La stratégie du PNUD pour la jeunesse offre d'importants points d'entrée pour des actions coordonnées et systématiques, afin d'appuyer les jeunes dans un contexte de plus en plus complexe pour leur développement social, économique et politique.

(...)

La stratégie est disponible ici : <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/democratic-governance/youthstrategy/>

Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la jeunesse 2014-2021

Dans le monde entier, les jeunes femmes et les jeunes hommes sont le moteur du changement et réclament le respect des libertés et droits fondamentaux, de meilleures conditions pour eux et pour leur communauté, et des possibilités d'apprendre, de travailler et de participer aux décisions qui les touchent.

Dans le même temps, du fait des crises qui persistent, ils se trouvent confrontés à des défis majeurs qui affectent des aspects importants de leur vie. Plus que jamais, il est temps à présent d'améliorer les investissements dans

la recherche, les politiques et les programmes afin de créer un environnement favorable, axé sur les droits, dans lequel les jeunes prospèrent, exercent leurs droits, retrouvent l'espoir et le sentiment d'appartenance à une communauté, et s'engagent en tant qu'acteurs et innovateurs sociaux responsables.

(...)

La stratégie est disponible ici :
<http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002271/227150f.pdf>

UNESCO: Les principes directeurs pour l'inclusion dans l'éducation

L'éducation inclusive a pris une importance grandissante ces dernières années, tant dans son concept que dans sa pratique. A l'échelon international, cette expression est de plus en plus généralement comprise comme une réforme qui favorise et accueille la diversité chez tous les apprenants. L'éducation inclusive est un processus qui implique la transformation des écoles et autres centres d'apprentissage afin qu'ils puissent s'occuper de tous les enfants – notamment les garçons, les filles, les élèves appartenant à des minorités ethniques et linguistiques, ceux issus de populations rurales, ceux qui sont affectés par le VIH et le sida, qui sont handicapés et

qui ont des difficultés à apprendre, et offrir à tous, jeunes et adultes, des possibilités d'apprentissage. Son but est d'éliminer l'exclusion, qui est l'une des conséquences d'une attitude négative face à la diversité concernant la race, le statut économique, la classe sociale, l'appartenance ethnique, la langue, la religion, le genre, l'orientation sexuelle et les aptitudes, ainsi que de l'absence de réponse à cette diversité.

La publication est disponible ici :
<http://unesdoc.unesco.org/images/0017/001778/177849f.pdf>

« REPERES », manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'Homme avec les jeunes – Conseil de l'Europe

Les instruments juridiques ne suffisent pas à défendre les droits de l'homme. Ceux-ci doivent être protégés et respectés par tous les citoyens, notamment par les jeunes. Le présent manuel veut aider ces derniers à comprendre les droits de l'homme et à en parler. Quant aux animateurs de jeunesse, aux enseignants et aux éducateurs, professionnels ou bénévoles, ils y trouveront des moyens concrets d'inciter les jeunes à participer activement à la défense des droits de l'homme à leur manière, là où ils vivent.

Le manuel est disponible ici :
<http://www.eycb.coe.int/compass/fr/contents.html>

Accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux – Recommandation des Ministres du Conseil de l'Europe

« L'éducation/apprentissage non formel et le travail de jeunesse se sont à maintes reprises révélés efficaces pour aider les jeunes à concevoir des stratégies et des solutions pour contrebalancer leur handicap et devenir des acteurs actifs et utiles du développement de leur communauté et de l'ensemble de la société.

Cependant, les travailleurs de jeunesse et de l'éducation/apprentissage non formel, des organisations de jeunesse et, plus généralement, les responsables de jeunes, souffrent souvent d'une piètre reconnaissance politique et sociale, et leur profession a tendance à être considérée comme peu prestigieuse. Les mesures suivantes valorisent le travail de jeunesse et l'éducation/apprentissage non formel et contribuent au développement local à travers l'Europe... »

La recommandation est disponible ici :
http://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Publications/2015_Recommandation_Enter_fr.pdf

Etude : Les raisons d'investir sur les jeunes dans le cadre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté – Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)

Les pays ont tout intérêt à miser dès aujourd'hui sur leur atout le plus prometteur et le plus innovant : les nombreux jeunes qui vivent actuellement dans la majorité des pays en développement. L'action en faveur de la jeunesse présente de nombreux avantages. Tout d'abord, elle fait écho aux nombreux accords et engagements régionaux et internationaux affirmant le rôle central des jeunes dans le développement équitable. Du point de vue des droits de l'homme, les jeunes sont reconnus comme de véritables acteurs de leur propre vie, dotés de droits et d'obligations, dans l'espoir d'une vie sans pauvreté. Du point de vue démographique, la forte proportion de jeunes par rapport aux autres groupes d'âge dans les pays en développement justifie un investissement concret.

Le rapport est disponible ici : https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Case%20for%20Investing-FINAL_FR_v1.pdf

La participation des jeunes dans les associations de jeunesse et d'éducation populaire –CNAJEP

« Les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont à de multiples titres interpellées par ces évolutions des formes et des modes de participation des jeunes. Non seulement parce qu'elles mobilisent de nombreux jeunes, à la fois comme «publics» bénéficiaires et comme «ressource» militante. Mais aussi parce que la question de la participation, notamment des jeunes, renvoie à une préoccupation permanente, consubstantielle de ces associations. L'une des contributions essentielles de l'éducation populaire se situe en effet dans le renforcement de la capacité des citoyens à agir collectivement. L'enjeu est de taille, la citoyenneté active constituant un puissant vecteur de reconnaissance et d'émancipation pour l'individu, en même temps qu'un levier essentiel de l'évolution et de la transformation de la société. »

L'étude est disponible ici :
<http://www.recherches-solidarites.org/media/uploads/etudeparticipationjeunescnajep.pdf>